



Gouvernement de Savoie

Souveraineté - Intégrité - Respect

Thierry Bécourt

Président
savoie-gouv.org

Mise au point du Gouvernement de l'Etat de Savoie sur les Cercles de Réflexion constituants.

17 novembre 2024

Face aux questionnements des différents Cercles de Constituants, il apparaît utile de préciser les modalités de mise en œuvre et la finalité de ces groupes de réflexions pour la reprise en mains de notre Etat sous la Gouvernance éclairée du peuple.

Les constituants apparaissent comme un organe essentiel au Conseil Constitutionnel garant ultime de la stabilité et de l'intégrité de l'État. Il n'est aucunement un organe opposé au Gouvernement, mais une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution dans le processus législatif. Il agit comme un **gardien de la Constitution**, veillant à ce que les lois adoptées respectent le cadre constitutionnel.

La responsabilité des constituants, appelés 'cercles de réflexion' sur le site du Gouvernement, est d'écrire un cahier des charges, dit 'cahiers de doléances' consignés dans des registres de propositions appelé aussi 'Etats Généraux'.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cahier_de_dol%C3%A9ances


Cet usage remonte au XIII^e siècle. Les cahiers de doléances les plus notoires restent ceux de 1789 en France. Les cahiers de doléances sont les registres dans lesquels sont consignées les demandes et protestations adressées au Gouvernement par les états généraux ou provinciaux.

Le peuple de Savoie sera, sur cette base, amené à proclamer sa Constitution à venir en tenant compte de sa propre histoire marquée par la Royale Constitution Sardes, celles de 1731 & 1770 ainsi que du Code Civil du Royaume de Sardaigne de 1844. Mais surtout sur la base légale de celle de 1848, dite Albertine en vigueur lors de l'Annexion de 1860.

C'est cette Constitution qui sert de fondement historique à l'Etat de Savoie. Constitution qu'il convient évidemment d'amender afin de la mettre au 'goût du jour'.

Le Conseil Constitutionnel met donc en place des Cercles de réflexion pour permettre à la Société Civile d'adapter cette Constitution Historique, au monde actuel. Nous ne partons donc pas d'une feuille blanche.



GOVERNEMENT DE L'ÉTAT DE SAVOIE 
Thierry Bécourt - Président - presidence@savoie-gouv.org
BP. 7374 – 122 rte. Du Lac 73470 Novalaise
www.savoie-gouv.org

Le Gouvernement de l'Etat de Savoie, appelle donc chacune et chacun d'entre vous, à rejoindre ces Cercles de discussion sous forme d'Agoras publiques, afin de réanimer notre Pays millénaire avec son glorieux Passé.

Notre Gouvernement et son Président ayant été élus lors d'une assemblée générale du peuple savoisien le 17 décembre 2023 à Per-Jussy, suite à la Déclaration d'Indépendance du 27 octobre 2023, ne peut de fait être qualifié 'd'auto-proclamé.'

Sa responsabilité est de mener à bien, avec tous les citoyens qui souhaitent s'engager comme les Cercles Constituants, la décolonisation effective de l'Etat de Savoie.

Lorsque celle-ci sera actée par les reconnaissances en cours des pays partenaires, et officialisée par les Institutions Internationales ; nous pourrons de ce fait exercer les pouvoirs régaliens en Savoie mettant ainsi un terme aux administrations de la République Française sur notre territoire. Il sera dans la foulée, officiellement engagé une consultation de tous les habitants par le biais des mairies.

Consultation qui prendra en compte les cahiers en cours de rédaction à ce jour. Ces contributions seront ensuite soumises à des juristes constitutionnalistes indépendants qui auront en charge l'intégration des doléances, l'écriture et la cohérence de la constitution.

Le texte final, fruit d'une synthèse réfléchie des différentes contributions, sera ensuite soumis au vote des citoyens par voie référendaire. Cette approche garantit que la version définitive de la Constitution reflète au mieux les aspirations collectives, tout en assurant une légitimité démocratique.

En résultera un texte refondateur qui reflète les préoccupations profondes, les revendications légitimes et les espoirs d'une société en quête de justice.

Le Ministère de la Justice, sous la responsabilité de son Garde des Sceaux, Mr. Dominique Koukou, se tient dorénavant à l'écoute de chacun des Cercles de Constituants pour apporter les éclairages si nécessaire.

Le Président de l'État de Savoie

Thierry BECOURT

